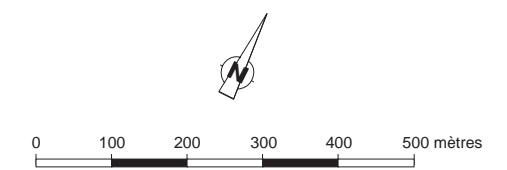


Figure 6
**ÉTUDE D'IMPACT POUR L'AMÉLIORATION
 D'UNE SECTION DE LA ROUTE 132
 À ESCUMINAC**

Limite	Espace forestier	Désignation de l'impact	Élément touché
Zone d'étude	Friche	Numéro de l'impact (selon le tableau synthèse des impacts)	MILIEU NATUREL Qualité de l'eau
Zone d'inondation	Plantation (épinette de Norvège, épinette noire, mélèze, pin rouge)	Élément touché	Forêt (feuillue, résineuse, mixte)
Numéro et ligne de lot (Source: Carte cadastrale du MRN, 21B/01-0101 et 0202)	Forêt feuillue (peupleraie ou bétulaie)	Numéro de la mesure d'atténuation courante ou particulière	Forêt (friche)
Courbe de niveau en mètres	Forêt mixte (peupleraie à sapin ou épinette et forêt mixte à dominance résineuse)	Impact positif	Milieu humide
Infrastructure	Forêt résineuse en régénération	Importance de l'impact résiduel	Faune aquatique et semi-aquatique
Route principale	Forêt résineuse en régénération	Majeure	Faune terrestre et avifaune
Route secondaire	Cédrière humide (tourbeuse)	Moyenne	MILIEU HUMAIN
Route non pavée	Espace agricole	Mineure ou négligeable	Terres agricoles
Chemin de fer et emprise	Grande culture et/ou pâturage en exploitation	Indéterminé	Activités forestières
Ligne de transport d'énergie et emprise	Limite de zone de potentiel agricole (limite approximative)	Durée de l'impact	Terrain privé
Bâtiment et numéro civique* (forme non représentative)	Potentiel agricole	Longue	Milieu bâti
Nouveau tracé	Zone protégée en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (limite approximative)	Moyenne	Infrastructure et équipement (accès)
Tracé proposé et emprise	Faune et flore	Courte	Usagers de la route 132
Chaînage	Orchis à feuille ronde (<i>Amerorchis rotundifolia</i>)	Indéterminé	Climat sonore
Servitude de drainage	Balbuzard pêcheur (<i>Pandion haliaetus</i>)	Mesure d'atténuation	Archéologie
Chemin de détournement		Courante	MILIEU VISUEL Paysage
		Particulière	

IMPACTS ET MESURES D'ATTÉNUATION



* Numéros indiqués sur les relevés du MTQ
 Fond de carte : Ministère des Ressources naturelles, 22B/01-200-0101, 22B/01-200-0201